

Le petit journal de Faremoutiers

Chères Faremontaises,
Chers Faremontais,



Après une période estivale caniculaire et bien triste, Marc nous devons respecter ta volonté qui était de quitter ce monde mais nous te regretterons.

Le mois de septembre, début d'une nouvelle année scolaire. C'est au total 399 élèves qui ont retrouvé le chemin des écoliers (339 en 2014). Nous avons mis en place la semaine de quatre jours avec de nouveaux horaires. 355 élèves déjeunent à la cantine scolaire.

J'en profite pour remercier le personnel communal et les services techniques sollicités pendant l'été pour que la rentrée de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles : travaux dans les écoles, nettoyage des locaux...

«L'éducation est une priorité et nous continuerons à investir pour l'avenir de nos enfants »

Déjà 2019 approche, dernière année plénière de notre mandat qui pour moi s'est avéré très riche.

Dans les mois à venir des projets verront le jour :

- Première phase de la vidéo protection – Aménagement d'une liaison douce chemin rural de la Villeneuve aux Bordes – Aménagement de la rue de l'Obélisque aux Bordes – Poursuite des études de l'aménagement de la rue des Ormes et de la gare routière – Organisation avec le soutien des associations de manifestations (à ne pas manquer, la cérémonie du 11 novembre et le marché de Noël). Vous trouverez au fil des pages de ce bulletin des informations plus complètes sur ces projets.

Pour votre sécurité, le recrutement d'une personne supplémentaire au sein de notre Police Municipale est en cours. Au service des intérêts de la commune et de ses habitants, je reste à votre disposition dans les domaines qui me sont impartis. Bonne lecture, passez un bel automne, chaque saison a ses charmes.

Marie Claude POVIE
1^{ère} Adjointe



Le 17 août dernier, Monsieur Marc GILLOOTS, conseiller municipal, nous a quitté. Élu conseiller municipal depuis juin 1995, adjoint à l'urbanisme de 2008 à 2014, il accomplissait sa mission au service des Faremontais et dans l'intérêt général.

Marc nous manquera, ainsi qu'à tous les Faremontais qui le connaissaient et l'appréciaient.

Commémoration

Le programme des manifestations du Centenaire de la fin de la guerre 14/18 se terminera le **11 novembre 2018**, par une commémoration exceptionnelle (**participation des élèves de l'école élémentaire**).

Monsieur le Maire et son équipe vous proposeront, **un CONCERT à la salle socioculturelle à 15h30 – Venez nombreux - Entrée gratuite.**



Mairie de Faremoutiers

Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers
Tél. : 01 64 04 20 04
www.faremoutiers.org



Ça s'est passé !

Forum des associations

Le Forum s'est déroulé à la salle socioculturelle, vous étiez plus nombreux que l'année dernière. Merci à vous et aux associations pour leurs sourires et leur bonne humeur. La journée s'est achevée avec une Paella géante, gérée par l'association Power Club. Merci à Eric et son équipe qui nous ont servi avec générosité. Cette soirée à succès s'est terminée par un beau feu d'artifice. A l'année prochaine...

Pour tout renseignement des activités des associations, information en Mairie ou par mail à : adjoint3@faremoutiers.fr.



Zoom sur... Pressing Blue ouvert



Ouvert depuis le mois d'août, un nouveau pressing vous attend rue Georges Faroy à Faremoutiers (près du collège). Plus respectueux de l'environnement, de nombreux services vous y sont proposés. Bienvenue à ce nouveau commerce!

Champion du monde !



2 records monde, 2 records Europe, 3 premières places et 2 podiums à l'indice. Quelle première saison pour Jason Bar du Power Club.

Toutes nos félicitations.

3ème Run color tour réussi



Photos de XP Photos, magasin place du Gal de Gaulle.

Merci pour leur participation.

HORAIRES

LUNDI AU VENDREDI

9H00 - 12H30 / 14H00-19H00

SAMEDI

9H00 - 12H30 / 14H00 - 18H00

TEL.: 01 64 65 22 40

MAIL : pressing-blue@orange.fr

PRESSING OUVERT

Vivre à Faremoutiers

La vie des associations

Sorties Club de l'Amitié

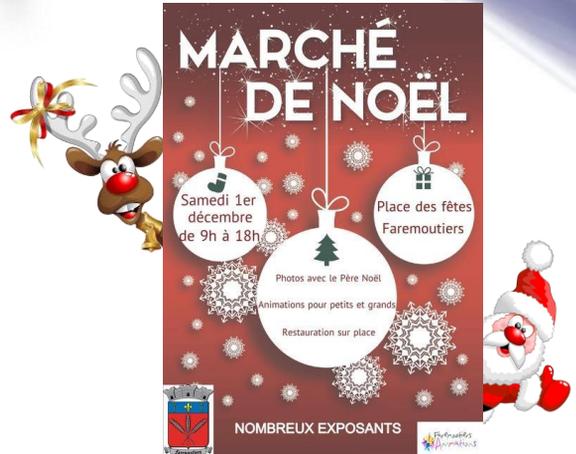
21 Octobre - Repas à la salle socioculturelle.
4 Novembre - Loto à la salle socioculturelle
15 Décembre - Sortie au Marché de Noël à Reims
Inscription au 0164039462 ou 0630217447.

Agenda

Marché de Noël

Open de tennis rencontre

Du 20 octobre au 03 novembre Open Jeunes
Tennis d'Halloween de Faremoutiers.
Renseignements au 0674947456



Soirée dansante 90's

Le 17 novembre, 20h30 à la salle socioculturelle,
grande soirée dansante et animée. 8 € l'entrée,
Inscription au 0671104187 ou 0698918442.

**LE 1^{ER} DÉCEMBRE - PLACE DES FÊTES
ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE.**

**NOMBREUX EXPOSANTS
RESTAURATION SUR PLACE.
PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL.**

Familles Rurales - stage

Le 24 novembre, stage de sophrologie à la salle socioculturelle.
Renseignements : fredfred.delauay@free.fr

Travaux and Co

Nous avons actuellement trois chantiers en cours ou en passe de débiter :



1- La réalisation de trottoirs et de chicanes avec stationnement route de l'Obélisque aux Bordes de Faremoutiers. Celle-ci devrait aboutir avant la mi-octobre. Les piétons et notamment les jeunes se rendant par bus dans nos écoles pourront circuler sur des espaces dédiés. La circulation limitée à 50 km/h sera régulée par des chicanes qui verront apparaître une dizaine de places de stationnement sur chaussée.

2- La réfection du Château d'Eau. Celui-ci, âgé et fuyant nécessite des travaux d'étanchéification et d'embellissement. Le chantier devrait se terminer avant fin novembre.



3- Un pan de la toiture du bâtiment de la place du Gal de Gaulle abritant notre librairie va être refait avec comme objectif d'augmenter le confort thermique et de réaliser des économies d'énergie substantielles.



SECURITE DU QUOTIDIEN

Nous arrivons doucement vers la remise en route de nos équipements de chauffage. Afin de garantir notre sécurité, il est **IMPORTANT** et réglementaire de faire ramoner les conduits de cheminée et les conduits d'évacuation des gaz brûlés de nos chaudières qu'elles soient au gaz ou au fioul. Mal réglée, une chaudière produit du monoxyde de carbone, gaz inodore, incolore qui à très faible concentration **TUE !**

Vivre à Faremoutiers

Le fleurissement à Faremoutiers

L'automne avance à grands pas et la floraison de printemps été, commence à souffrir du froid qui s'installe peu à peu. Comme vous l'avez remarqué, les couleurs Bleu Blanc Rouge étaient à l'honneur cette année. Les massifs, les jardinières, les bacs, les suspensions, étaient tous aux couleurs du centenaire de la fin de la Grande Guerre. C'était notre contribution florale pour honorer la mémoire des Poilus.



Vous avez dû également remarquer les 2 pots rouges et les nouveaux bacs devant la mairie, installés cette année. Nous avons voulu apporter une touche de modernisme et de changement, pour le parvis de la mairie, tout en respectant le caractère solennel du bâtiment. Le cèdre, planté au printemps devant le monument aux Morts, restera le symbole de cette année de commémoration de l'armistice.

Encore merci à la population et notamment aux élèves d'avoir participé à sa plantation.

Nous espérons vivement que ces attentions florales vous ont plus. De notre côté nous avons noté l'accompagnement du fleurissement Bleu Blanc Rouge chez certains particuliers, nous aurons l'occasion de les remercier.



Hommage aux soldats faremontais pendant la Grande guerre



Label
centenaire
Ecole élémentaire

Nous voici arrivés à la veille du 11 novembre, date qui va clôturer les événements municipaux consacrés à la commémoration de l'armistice de 1918. Nous avons voulu tout au long de cette année rendre hommage à nos aïeux qui ont défendus notre territoire de France en 14/18 et au travers d'eux tous les combattants qui nous ont permis de conserver notre Liberté depuis.

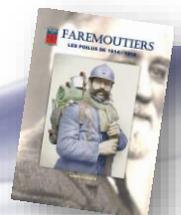
Un concert gratuit sera proposé aux Faremontais l'après-midi du 11 novembre, dans la salle Socio-culturelle.

La municipalité a voulu associer la population à ce souvenir et notamment les enfants, par l'intermédiaire des enseignants et des parents. Merci à eux.

Il y a eu parmi ces manifestations, l'exposition BLANDIN, la conférence des élèves de Mme THIBERT, la plantation du Cèdre, le livre et l'exposition de Isabelle AUBERTIN, le voyage à ANGRES, le concert du 11 novembre, sans oublier le fleurissement Bleu Blanc Rouge.

A présent, même si tous ces souvenirs vont s'éloigner, souvenons-nous qu'il est important de maintenir notre Liberté, c'est ce qui fait notre pays de France.

Le comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale, présidé par Monsieur le Professeur Antoine Picot, Président du Conseil Scientifique de la Mission du Centenaire, a accordé le « label centenaire » au projet porté par les enseignants de l'école élémentaire de Faremoutiers. Félicitations à l'équipe enseignante pour ce projet.



LES CAHIERS DE LA GUERRE 1914-1918

Les faits divers après guerre

Seance tenante.

Monsieur Gibert Adjoint au Maire fait la proposition suivante
Pour glorifier à jamais la memoire de nos chers enfants de Faremoutiers
tomber sur les divers champs de bataille pendant la grande guerre
Franco-Allemande de 1914-1919 et qui ont, en combattant pour
le droit et la liberte' puissamment collaborer a braver notre
pays d'une redoutable invasion.

Je propose qu'il soit demande' a Monsieur l'Inspecteur d'Academie
et a Monsieur le Prefet de vouloir bien autoriser que dans nos
ecoles de Faremoutiers, apres la classe du soir, avant la sortie
les maitres et maitresses fassent reciter, dans un grand
recueillement aux elèves ensemble l'adresse patriotique
suivante.

Nous adressons notre vive reconnaissance.

Aux enfants de Faremoutiers « Morts pour la France »

Les membres du Conseil, a l'unanimité sont d'avis que
la proposition de M. Gibert soit acceptée et autorisée
par M. le Prefet et l'Inspecteur d'Academie

Source : Registre du Conseil de délibération du Conseil Municipal du 24 février 1919
Archives Municipales



Souscription publique.

Prie Monsieur le Préfet de vouloir bien délierer un bon de priorité au Sieur Sarazin de deux wagons de sable de rivière à prendre chez M. Billard à Longueville (Seine et Marne) afin que M. Sarazin puisse pendant la saison convenable commencer les travaux.

Le Conseil nomme une commission spéciale composée du Maire, de l'Adjoint et de M. M. Gagey, Collet et Lheureux Conseillers Municipaux pour célébrer l'anniversaire du Combat de Tarennaucourt du 6 Septembre 1914 où M. Gagey, pharmacien, 3 soldats anglais et 1 allemand ont trouvés la mort et aussi de procéder après autorisation à l'exhumation dans le cimetière communal des 3 soldats anglais et du soldat allemand.

Le Conseil Municipal...

Source : Registre du Conseil de délibération du Conseil Municipal du 21 juillet 1919
Archives Municipales

M. le Maire fait connaître que des instructions ont été envoyées par M. le Préfet par quel gouvernement de l'Armistice et le Cinquantième de la 3^e République soient faits dans tout le Commerce de France le 11 novembre prochain.

Sur la proposition et sur celle de M. Collet adjoint, il demande si il ne serait pas possible de procéder à la plantation d'un arbre du souvenir sur la place de l'ancien cimetière où s'élevait actuellement l'édifice communautaire.

Le Conseil, à l'unanimité, considérant que cet arbre serait un symbole qui rappellerait le 11 novembre Cinquantième de la 3^e République et en même temps le 2^e anniversaire de l'Armistice qui mit fin à la Grande Guerre et le retour à la paix partie de nos deux belles provinces, l'Alsace et la Lorraine, décide d'organiser une manifestation patriotique avec le concours de toutes les écoles et des enfants des Ecoles et de procéder à la plantation de l'Arbre du souvenir le 11 novembre 1919 à 3 h. du soir.

M. Collet adjoint fait alors connaître qu'il peut obtenir un jeune cèdre chez M. Coquillard pépiniériste à Lusigny. Le Conseil autorise M. Collet à acheter ce cèdre et à le faire transporter à Tarennaucourt.

Sur la proposition de M. Paul Benoit il est entendu de donner à cette place où s'élevait le Monument commémoratif le nom de Place de la Victoire.

Source : Registre du Conseil de délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 1920
Archives Municipales

Le Monument aux morts



25 octobre 1919 : cette date lance le projet d'un livre d'or où sera noté le nom (par ordre alphabétique), prénom, la date et le lieu de décès de chaque militaire. Ce livre, après validation auprès du Ministère de la Guerre permettra d'inscrire les noms sur un monument en mémoire des soldats tombés au champ d'honneur.

24 février 1919 : lors du Conseil Municipal sous la présidence de FAHY Narcisse, maire de Faremoutiers, le Conseil délibère et vote une première subvention de 3 000 francs pour la construction d'un monument aux morts, somme prise sur l'exercice de 1918. Le monument sera érigé sur l'emplacement de l'ancien cimetière

2 mars 1919: un Comité a été élu pour suivre le projet de construction du monument aux morts.

21 juillet 1919 : le Président du Comité de construction communique à l'assemblée les plans et devis dressés par Monsieur SARAZIN, entrepreneur de maçonnerie à Faremoutiers pour les fondations en mortier de chaux du monument commémoratif à élever sur l'emplacement de l'ancien cimetière aux enfants de Faremoutiers "Morts pour la France".

Après examen, le Conseil accepte : premièrement le Plan, deuxièmement le devis se montant à la somme de 1 891,70 francs, somme qui sera payée sur les fonds provenant de la Commune et de la souscription publique.

2 novembre 1919 : pose de la première pierre du Monument commémoratif aux morts. Divers événements liés à cette manifestation se sont déroulés : une messe de Requiem a été célébrée le matin à 10 heures en l'église de Faremoutiers. Puis à 1 heure et demie, un cortège a eu lieu devant la Mairie et est parti vers l'emplacement du Monument.

A l'occasion de cette cérémonie, un chant a été interprété "*Homme aux morts*" de HUGO Victor pour chœur et une poésie "*Morts qui vivez en nous*" de Monsieur DESSAINT a été récitée. Puis un discours du Président du Comité de construction a été prononcé et il a posé la première pierre. Une deuxième poésie "*Sursum Corda*" de Monsieur DESSAINT a été lue. Après cette lecture, le cortège est retourné à la Mairie et un diplôme fut remis aux familles des morts pour la France à l'occasion de cette manifestation¹.

Décembre 1919 : le Maire, avec approbation du Conseil Municipal, a passé un marché de gré-à-gré avec Mme Veuve BIANCHI pour les travaux préparatoires à la construction du monument. La somme, pour ces travaux, se montent à 3 000 francs.

¹ Archives Départementales de Seine-et-Marne – extrait du journal "*Le Démocrate*" édition du 1^{er} novembre 1919 (12.2017)

Janvier 1920 : première campagne de souscription lancée auprès des habitants de Faremoutiers.

Septembre 1920 : deuxième campagne de souscription lancée auprès des habitants. La somme récoltée se monte à 691 francs 60.

Au total, la Caisse Municipale enregistre la somme de 19 076,95 francs.

8 novembre 1920 : Monsieur COLLOT, adjoint au maire, voulant marquer l'anniversaire de l'Armistice et du cinquantenaire de la 3^{ème} République, suggère de planter un arbre sur l'emplacement de l'ancien cimetière, là où le monument aux morts est en cours d'élévation.

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord. L'arbre choisi est un cèdre en provenance de la pépinière COQUILLARD à Lumigny-Nesles-les-Ormeaux.

11 novembre 1920 : plantation du cèdre lors de la commémoration de l'armistice².

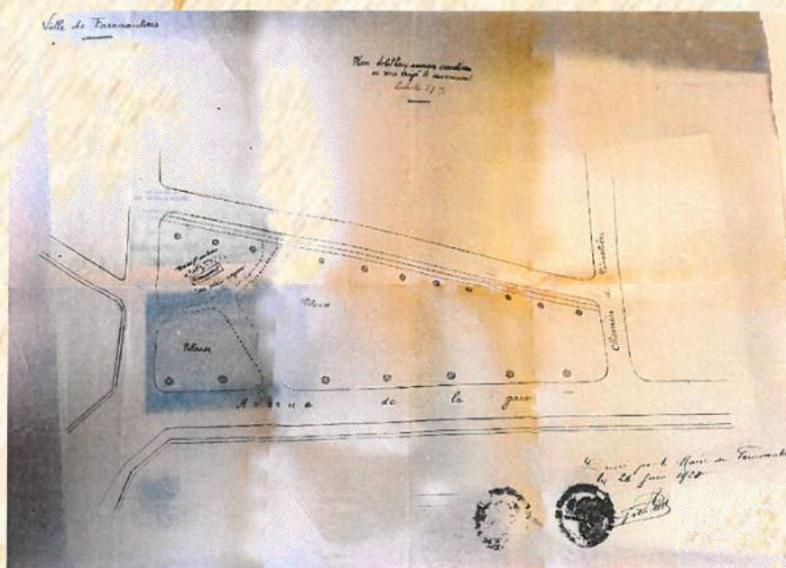
Décembre 1920 : Les travaux de l'entreprise de Mme Veuve BIANCHI ont été achevés.

Le monument aux morts coûtera en tout à la commune la somme de 18 871 francs (fête de l'inauguration comprise), soit une différence favorable à la Caisse Municipale de 201,99 francs.

Les travaux ont duré près de deux ans, sous la direction d'un sculpteur de Saint-Augustin NICLAUSSE Paul, qui a voulu représenter des briards. Il choisit ses modèles dans son entourage immédiat. Il réalise les sujets en glaise puis en plâtre avant de commencer le travail de sculpture.

Les pierres nécessaires à la construction proviennent d'Euville (Meuse). Elles ont été fournies par les établissements Civet et Pommier de Commercy (Meuse).

20 mars 1921 : le monument est inauguré sous la présidence de M. LEON, Chef de Cabinet du Ministre des Régions Libérées.



Sur ce monument, il y est inscrit quarante-sept soldats. Parmi eux, treize sont nés à Faremoutiers, trente-trois ont habités à Faremoutiers.

11 septembre 1931 : sur avis du sculpteur NICLAUSSE Paul, le Conseil Municipal décide d'inscrire les noms des Morts pour la France sur le monument de Faremoutiers. Une somme de 700 francs, provenant de dons et de quêtes pour réaliser ce travail, est disponible³.

Décembre 1931 : la gravure des noms est achevée. Le coût total de ce travail se monte à 1 000 francs, somme en partie payée par les quêtes réalisées faits lors des célébrations de mariages⁴.

² Le cèdre a été abattu en 2016 suite à une maladie qui menaçait les 2/3 haut de l'arbre. Un nouveau cèdre a été replanté le 16 mars 2018 en commémoration du centenaire de la guerre.

³ Registre des délibérations du Conseil du 11 septembre 1931 – Archives Municipales de Faremoutiers (Seine-et-Marne)

⁴ Registre des délibérations du Conseil du 11 décembre 1931 – Archives Municipales de Faremoutiers (Seine-et-Marne)



La Commission CCAS et Séniors/Juniors a proposé à celles et ceux qui restent sur Faremoutiers en période estivale, une activité « Séniors » qui s'est déroulée le 6 juillet, et des tickets « UZINE » pour nos jeunes.

Vos remarques ont été prises en compte et de nouvelles idées sont déjà en projet. N'hésitez pas à nous contacter en Mairie, si vous avez des suggestions.

A ce propos, la commission CCAS vous rappelle que notre partenaire « Vacances Solidaires » peut également vous proposer des séjours. Renseignements en Mairie et au CCAS.

Les membres du CCAS restent à votre disposition pour vous recevoir, vous apporter une écoute et un soutien, face à vos difficultés, également vous orienter vers les organismes partenaires.



Le BUS 77 de l'Association AIDEALE stationne sur la place des fêtes chaque mois de 11h à 13h : Internet gratuit, informations CAF, retraite... Vous pouvez retrouver les dates de passage sur le site de la Mairie et les panneaux lumineux (18 septembre – 16 octobre – 20 novembre – 18 décembre 2018).

Info pour nos séniors...



Les ateliers « maintenir son équilibre » ont eu lieu de janvier à avril 2018.

Les ateliers « nutrition » se sont déroulés les 4 mardis de juin 2018.

Les ateliers « sport santé séniors » sont proposés jusque juin 2019, les vendredis de 14h à 15h.

Les ateliers « mémoire » sont prévus du 1^{er} octobre au 17 décembre 2018 de 10h à 12h les lundis.

DON DU SANG



Les collectes ont lieu de 15h à 19h30 dans la salle socioculturelle de Faremoutiers.

- Vendredi 11 janvier
- Vendredi 08 mars
- Samedi 04 mai
- Vendredi 19 juillet
- Samedi 21 septembre
- Vendredi 13 décembre

N'oubliez pas que votre don est précieux et qu'il sauve des vies.



Loisirs jeunes

30 places de trampolines sont encore disponibles. Pour 2 euros la place, allez sauter, virevolter, vous envoler à l'UZINE de Coulommiers (ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 20h)

Attention, **places limitées** et valables jusqu'au **vendredi 2 novembre 2018**, fin des vacances scolaires de la Toussaint.



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



Vivre à Faremoutiers

AFFAIRES
SCOLAIRES



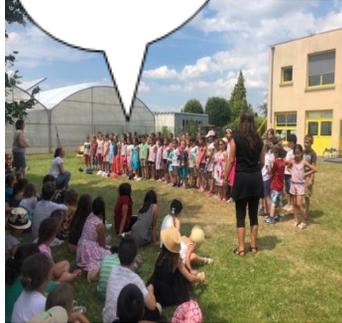
La vie des Ecoles...

RÉTROSPECTIVE JUIN 2018

Kermesse
école
maternelle



Fête de fin
d'année
école
élémentaire



Remise
des
permis
vélos



Remise des
dictionnaires
aux CM2



TRAVAUX D'ÉTÉ 2018



Jeux et bancs cours maternelle, Remplacement de fenêtres et mise en place de stores école élémentaire.



GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le respect, la sauvegarde et la protection de l'environnement sont autant de thématiques essentielles à appréhender pour le public. Or la préservation de la Nature passe aussi par la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une exposition sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire sera installée dans le restaurant scolaire du 26 novembre au 7 décembre afin de sensibiliser les élèves.

Merci au SMITOM de Monthyon

pour le prêt de matériel.

ÉCOLE MATERNELLE

L'effectif est de 138 élèves pour 5 classes :

- 43 petits
- 40 moyens
- 55 grands

Equipe enseignante

- Mme Marteau (directrice)
- Mme Mine
- Mme Milville
- Mme Gribal
- Mme Gros

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'effectif est de 261 élèves pour 11 classes :

- 36 CP
- 58 CE1
- 55 CE2
- 47 CM1
- 55 CM2
- 10 élèves en classe ULIS

Equipe enseignante

- Mme Lara Mira (directrice)/Mme Robin
- Mme Maury
- Mme Salmon
- Mme Rey
- Mme Verrier
- Mme Thibaud
- Mr Hashford
- Mme Simon
- Mme Tostain
- Mme Valente
- Mme Richer (classe ULIS)

INFO +

Nouveaux horaires :

Ecole maternelle et élémentaire :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 /11h30 - 13h45/16h45

Pour l'école élémentaire : aide aux devoirs de 16h45 à 17h45 (avec ¼ d'heure de récréation) .Service gratuit sous la responsabilité de la Mairie, encadré par les enseignants

Pour information :

Rentrée 2014 : 339 élèves

Rentrée 2018 : 399 élèves



Qu'est-ce que ALPE ? Association Libre des Parents d'Elèves des écoles maternelle et élémentaire de Faremoutiers

Qui sommes nous ? Des parents d'élèves, tous **BÉNÉVOLES, DYNAMIQUES et IMPLIQUÉS**

Notre rôle ?

- Défendre les intérêts des tous les élèves
- Représenter les parents lors des conseils d'école
- Lien enseignants → parents → mairie
- Vous informer sur les sujets qui nous et vous préoccupent : sécurité, cantine, périscolaire...

Nos actions :

Tout au long de l'année ALPE organise et participe à de nombreux événements tels que :

- Marché de Noël
- Vente de chocolats
- Kermesses

Toutes ces actions permettent de récolter des fonds pour financer et soutenir les divers projets de l'équipe enseignante. La réussite de ces activités dépend de votre implication.

Nous sommes là pour vous. Prenez part à la vie scolaire de vos enfants

REJOIGNEZ-NOUS ! Pour nous contacter : alpe.faremoutiers@hotmail.fr

Personnel communal aux écoles



Une nouvelle ATSEM à l'école maternelle:
Céline CHADEFaux
en remplacement de Madeleine RATSIMBASAFY

Rappel ! Vie quotidienne À Faremoutiers



Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des encombrants hors poubelle dans la rue en dehors de la veille des dates prévues pour le ramassage des encombrants (4^{ème} lundi des mois impairs).

TOUT CONTREVENANT SERA VERBALISABLE.

Point Vidéo protection



Pour assurer la sécurité de ses habitants, le conseil municipal a voté l'installation d'un système de vidéo protection sur notre commune.

1^{ère} phase, fin 2018 : installation de 14 caméras dont 9 caméras à visualisation de plaques aux entrées et sorties de ville et 5 caméras environnementales place du Général De Gaulle.

Etat civil

Nos petits Faremontais :

Tyreese Berchel le 13 juin, Lucie Bertot Mayeur le 3 août, Soline Quinternet le 6 août, Nathaël Le Bleis, Élie Vallier le 26 août.

Ils se sont mariés :

Mademoiselle Mélanie Leclère et Monsieur Mickaël Fallet, le 23 juin
Mademoiselle Carole Fortuné et Monsieur Xavier Colombo, le 12 juillet
Mademoiselle Anaïs Sauvanet et Monsieur Benjamin Seveste, le 21 juillet
Mademoiselle Sylvine Ménard et Monsieur Stéphane Lefevre, le 4 août
Mademoiselle Clémentine Smagge et Monsieur Allan Alphonse, le 22 septembre
Mademoiselle Kwanjit Khammeethong et Monsieur Eric Vion, le 29 septembre

Ils nous ont quittés :

Monsieur Petar Gmazel, le 13 juin, à l'âge de 92 ans
Madame Monique Valéry, née Lauzes, le 16 juin à l'âge de 80 ans
Monsieur Georges Maksimovitch, le 24 juin, à l'âge de 82 ans
Madame Nelly Buerle, née Wiart, le 11 juillet, à l'âge de 63 ans
Monsieur Maurice Geoffroy, le 28 août, à l'âge de 92 ans
Madame Marie Bonomi, née Cruel, le 7 septembre, à l'âge de 89 ans.

Numéros utiles

Police secours : 17

Gendarmerie de Mortcerf : 01 64 04 30 24

Police municipale : 01 79 77 00 45
06 21 12 01 61 ou 06 21 12 01 39

Pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecins Seine et Marne :
0 825 33 36 15

Préfecture de Seine et Marne :
01 64 71 77 77

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

Portail de l'administration française :
www.service-public.fr

Transdev trafic
http://www.transdev-idf.com/bus-seine_et_marne

Sncf trafic
<http://www.sncf.com/fr/info-traffic>

RATP trafic
<http://wap.ratp.fr/siv/perturbation>

Restos du cœur Coulommiers :
01 64 20 74 27

Pôle emploi : 3995



Appelez le 112 pour toute urgence.
Numéro prioritaire pour les mobiles.

Il fonctionne également avec les téléphones fixes, vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Le 114 est le numéro d'urgence national et gratuit rendant accessible les services de secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie...) aux personnes sourdes et malentendantes.

Communauté de voisinage :
<https://www.voisinsvigilants.org>

Petits proverbes du mois !

Le 27 octobre :

Quand octobre prend sa fin,
dans la cuve est le raisin.

Le 2 novembre :

Brouillards d'octobre et pluvieux
novembre, font bon décembre.

Le 11 décembre :

Décembre de froid trop chiche,
ne fait pas le paysan riche.